

48 Décret du 30 avril 1883, relatif à la subordination et au pouvoir disciplinaire des officiers du corps de santé militaire et des officiers d'administration attachés aux directions ou aux hôpitaux et ambulances. (Extrait du „Journal militaire officiel“, partie réglementaire, 1^{er} semestre 1883, n° 39.)
8. Paris 1883.